# Tourisme en Aunis Marais Poitevin, Anne Sophie Descamps présidente

jeudi 26 janvier 2017, par lpe

Lundi 16 janvier 2017 à 14h30, s'est tenu à St Sauveur d'Aunis, le comité de direction de l'office de tourisme, à l'ordre du jour les élections pour élire une nouvelle présidence à la tête de l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (OTAMP).

Suite à la dissolution du Pays d'Aunis en fin d'année 2016, l'OTAMP a dû revoir ses statuts et renouveler les membres de son comité de direction. Le lien se fait dorénavant en direct avec les deux communautés de communes.

Pour rappel, la gouvernance de l'office de tourisme se compose de 10 élus des deux communautés de communes (Aunis Sud et Aunis Atlantique) et de 9 socioprofessionnels. La présidence est toujours assurée par un élu et la vice-présidence par un professionnel du tourisme.

Lors du comité de direction du lundi 16 janvier 2017, 1 élue s'est portée candidate pour la présidence de l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin : Anne-Sophie Descamps (conseillère communautaire et adjointe en charge de l'environnement et du développement durable à la mairie d'Aigrefeuille d'Aunis) et 3 socioprofessionnels se sont portés candidats pour la vice-présidence : Mme Rongier (propriétaire de la chambre d'hôtes « Le Logis de la Poupelière » à Vouhé), M.Gourmanel (propriétaire de meublés et chambres d'hôtes « La clef des champs » à St Mard) et Mme Jourdain (propriétaire de meublés « Les Grandes Chaumes » à Surgères).

Mme Descamps a été élue à la présidence et Mme Jourdain a été réélue à la vice-présidence.

C'est une nouvelle étape dans la vie de l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin, qui va fêter cette année ses 5 ans d'existence.
Plus : www.aunis-maraispoitevin.com

### Présentation des membres titulaires du nouveau comité de direction de l'OTAMP

Les 10 élus (5 élus Aunis Sud et 5 élus Aunis Atlantique) :

- Mme Choblet, vice-présidente en charge du tourisme et de la communication à la CDC Aunis Sud et maire de St Saturnin du Bois
- Mme Descamps, conseillère communautaire à la CDC Aunis Sud et adjointe en charge de l'environnement et du développement durable à la mairie d'Aigrefeuille d'Aunis
- M. Capdeville, conseiller communautaire à la CDC Aunis Sud et maire de Ciré d'Aunis
- M. Secq, conseiller communautaire à la CDC Aunis Sud et conseiller municipal à la mairie de Surgères

- M. Biar, conseiller communautaire à la CDC Aunis Sud et conseiller municipal à la mairie de Surgères
- M. Fagot, conseiller communautaire à la CDC Aunis Atlantique et maire d'Andilly-les-Marais
- M. Renaud, conseiller communautaire à la CDC Aunis Atlantique et maire de Cram-Chaban
- Mme Maingot, conseillère communautaire à la CDC Aunis Atlantique et adjointe au maire à la mairie de Marans
- M. Boisseau, vice-président en charge de l'environnement et du tourisme à la CDC Aunis Atlantique et maire de Charron
- M. Servant, président de la CDC Aunis Atlantique et maire de La Ronde

Les 9 socioprofessionnels (3 collèges : restauration-terroir, hébergements et sites de visites loisirs – événements) :
- Mme Normand, membre du conseil d'administration du magasin de producteurs « A la Ferme d'Aunis » à Surgères
- M. Lachaumette, chef du restaurant « La Table d'AS » à Surgères
- Mme Rongier, propriétaire de la chambre d'hôtes « Le Logis de la Poupelière » à Vouhé
- Mme Jourdain, propriétaire de meublés « Les Grandes Chaumes » à Surgères
- M. Gourmanel, propriétaire de meublés et chambres d'hôtes « La Clef des Champs » à St Mard
- Mme Lavaud, propriétaire de la chambre d'hôtes « Le Peu » à Benon
- M. Cremont, propriétaire de meublé et chambres d'hôtes « Le Clos de Landrais » à Landrais
- M. Salaun, gestionnaire de l'embarcadère « Marais Plaisance » à Marans
- Mme Poulain, membre du comité de jumelage de Surgères